



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-deux septembre à dix-neuf heures,

Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 05/09/2025

Date d'affichage : 05/09/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 127

- présents : 27

- votants : 40

Nombre de voix :

- en exercice : 384

- présents : 124

- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 241

Etaient présents :

Laure BOITEUX, Gilles BONNOT (S), Léon BONVALOT, Martial BOURNEL-BOSSON, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Anthony CUENOT, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN, François VILLIER.

Etaient présents sans voix délibérative :

Patrick BOITEUX, Bernard FAIVRE (S), Suzanne GUERRIN.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, Dimitri COULOUVRAT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jocelyne ERNST, Kévin FADIN, Baptiste FAYARD, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Nicolas JUBIN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Anthony MERIQUE, Francine MISERE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Corinne PARATTE, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Lucine FAIVRE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Olivier MESNIER, James MICHEL, Philippe MITTAG, Denis NARBÉY, Sarah

OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMEN, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMEN-JEANNIN, Sébastien WOLFF, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Baptiste FAYARD a donné pouvoir à Gilles BONNOT (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMEN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Manuela RAMBAUD a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Marceline VIPREY a donné pouvoir à Anthony CUENOT.

Le secrétaire de séance : Roland MARTIN

Objet : 2025-36 : Etude pour la préservation des ressources souterraines karstiques pour l'alimentation en eau potable

Contexte

Une étude conduite en 2013 a identifié les ressources karstiques majeures (RKM) du massif du Jura, stratégiques pour l'alimentation future en eau potable. Sept RKM concernent le territoire commun à l'EPAGE Doubs-Dessoubre et au PNR du Doubs Horloger.

La phase 1 de l'étude, financée à 10 % par le PNR, a permis de produire une synthèse de connaissances sur 7 des 8 RKM identifiées. Le résultat de la première phase fait apparaître des périmètres étendus des RKM actuelles et potentiellement la mise à jour de 3 ou 4 nouvelles ressources.

Objectifs

- Protéger les RKM pour garantir un usage actuel et futur en eau potable.
- Anticiper la vulnérabilité des eaux souterraines karstiques (aquifères libres non couverts).
- Mener des reconnaissances complémentaires pour :
 - connaître la qualité des eaux brutes (analyses),
 - évaluer leur potentiel quantitatif (mesures de débits),
 - délimiter les zones de sauvegarde (traçages).

Budget – Études

Libellé	Montant TTC	Agence de l'Eau RMC	EPAGE Doubs- Dessoubre (Maître d'ouvrage)	PNR du Doubs Horloger
Phase 1 : Étude préservation des ressources souterraines stratégiques pour l'alimentation en eau potable	92 224 €	64 557 €	18 445 €	9 222 €
Répartition		70%	20%	10%
Phase 2 : Étude complémentaire : analyses d'eau + hydrométrie + reconnaissance des circulations	63 752 €	44 626,40 €	15 180,60 €	3 945 €
Répartition		70%	24%	6%

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve la fiche action présentée sous le numéro 2025-114-02 relative à l'étude pour la préservation des ressources souterraines karstiques stratégiques pour l'alimentation en eau potable ;
- Autorise la signature et la mise en œuvre de deux conventions de partenariat avec l'EPAGE Doubs-Dessoubre, relatives respectivement à l'étude de préservation des ressources souterraines stratégiques pour l'alimentation en eau potable et aux investigations complémentaires ;
- Autorise le Président à signer lesdites conventions ainsi que tout document nécessaire à leur exécution ;
- Inscrit la participation financière du Parc naturel régional du Doubs Horloger à hauteur de 13 167 € TTC.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 241	Exprimés (en voix) : 241
- pour : 241	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le



ID : 025-200096295-20250922-2025_36-DE